

Arrondissement de RAMBOUILLET ----- Canton de CHEVREUSE ----- Commune de MAGNY-LES-HAMEAUX ----- Date de convocation 7 OCTOBRE 2026 ----- Date d'affichage de convocation 7 OCTOBRE 2026 Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 26 Votants : 29	2026-063 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL L'An, Deux Mille Vingt-Six, Le 13 octobre, Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de M. Pierre-Louis BRIÈRE, Maire. Etaient présents : Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Eric PETRETO, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON. Formant la majorité des membres en exercice. Absents ayant donné pouvoir : Maud BOUDAL à Lamia DURAND Guénaëlle PATTE à Laetitia MARLIN Tristan JACQUES à Bertrand HOUILLON Madame Thérèse MALEM a été élue Secrétaire de séance.
Date de la séance : 13 OCTOBRE 2026 Objet : Modification du tableau des effectifs	Le Conseil Municipal, VU le Code Général des Collectivités Territoriales, VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L.313-1, VU la délibération du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2026, relative à la mise à jour du tableau des effectifs, CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le tableau des effectifs compte tenu des recrutements, Le Maire propose au Conseil Municipal : - Créer un poste d'attaché de conservation du patrimoine, à compter du 1^{er} novembre 2026 - Supprimer un poste d'attaché territorial - Créer un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} novembre 2026 - Supprimer un poste d'adjoint d'animation - Créer un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} décembre 2026 - Supprimer un poste de rédacteur territorial - Créer un poste d'agent social, à compter du 1^{er} décembre 2026 - Supprimer un poste d'assistante maternelle - Créer un poste d'animateur principal 1^{ère} classe, à compter du 1^{er} décembre 2026

- **Supprimer un poste d'animateur**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Article 1^{er} et unique : DÉCIDE** d'adopter le tableau des emplois toutes filières confondues ainsi modifié :

Catégorie		Effectif	Durée hebdomadaire de service (TC : temps complet)
Filière administrative			
Emploi de direction	Directeur général des services 2 000 à 10 000 habitants	1	TC
A	Attaché principal	3	TC
A	Attaché	5	TC
B	Rédacteur principal 1^{re} classe	2	TC
B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	2	TC
B	Rédacteur	6	TC
C	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	9	TC
C	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	TC
C	Adjoint administratif	10	TC
	Total filière administrative	39	
Filière technique			
A	Ingénieur	2	TC
B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Technicien	1	TC
C	Agent de maîtrise principal	5	TC
C	Agent de maîtrise	3	TC
C	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	15	TC
C	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	8	TC
C	Adjoint technique	37	TC
	Total filière technique	73	

Filière sportive			
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 ^{ème} classe	0	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 ^{ème} classe	1	Temps partiel 70%
	Total filière sportive	3	
Filière animation			
B	Animateur principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Animateur principal 2 ^{ème} classe	4	TC
B	Animateur	3	TC
C	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	2	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	5	TC
C	Adjoint d'animation	27	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} cl	1	TNC (67,23%)
	Total filière animation	44	
Filière Police Municipale			
C	Brigadier-Chef principal	3	TC
C	Gardien Brigadier	2	TC
	Total filière Police Municipale	5	
Filière médico-sociale			
A	Puéricultrice classe normale	1	TC
A	Educatrice Jeune Enfants classe exceptionnelle	2	TC
A	Educatrice Jeune Enfant	0	TC
A	Infirmier soins généraux	1	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	2	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe normale	6	TC

C	ATSEM principal 1 ^{re} classe	1	TC
C	ATSEM principal 2^{ème} classe	4	TC
C	Agent social principal 1 ^{ère} classe	1	TC
C	Agent social principal 2 ^{ème} classe	0	TC
C	Agent social	2	TC
	Total filière médico-sociale	20	
Filière culturelle			
A	Attaché de conservation du patrimoine	1	TC
	Total filière culturelle	1	
	Assistante maternelle	21	TC
	Collaborateur de cabinet	1	TC
TOTAL GENERAL		207	

Cette délibération est adoptée par :

- 22 (vingt-deux) voix Pour

(Pierre-Louis BRIÈRE, Laetitia MARCHAND, François CAPILLIER, Thérèse MALEM, Hervé BROU, Lamia DURAND, Xavier DELAPORTE, Laetitia MARLIN, Nicolas BRUNET, Jean-Luc FARGIER, Anne BRUS, Eric PETRETO, Philippe LEJEUNE, Emmanuelle LEBLANC, Grégory BOUDAL, Ouafae BENDRISS, Karine CHAOUCHI, Hélène BOUTTEREUX, Maud BOUDAL, Cyrill TARBÉ, Nicola ZACCARIA, Guénaëlle PATTE)

- 7 (sept) Abstentions

(Yolande GROBON, Nelly SEVERAC, Jean TANCEREL, Magali DOUSSE, Roberto DRAPRON, Bertrand HOUILLON, Tristan JACQUES)

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

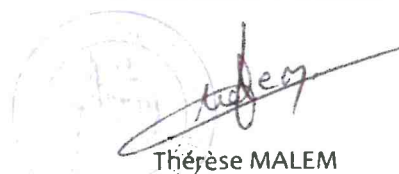
Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **16 OCT. 2026**

Certifiée exécutoire le : **16 OCT. 2026**

Le Maire


Pierre-Louis BRIÈRE

Le Secrétaire de Séance


Thérèse MALEM